

Immigration, one of the answers to Europe's demographic ageing

L'immigration, l'une des réponses au vieillissement démographique de l'Europe



Recommendations of the
Parliamentary Assembly of
the Council of Europe

Recommandations de
l'Assemblée parlementaire
du Conseil de l'Europe

**Immigration, one of the answers
to Europe's demographic ageing**

**L'immigration, l'une des réponses
au vieillissement démographique de l'europe**

Recommendations of the Parliamentary
Assembly of the Council of Europe

Recommandations de l'Assemblée parlementaire
du Conseil de l'Europe

The opinions expressed in this work are the responsibility of the author(s) and do not necessarily reflect the official policy of the Council of Europe.

The reproduction of extracts (up to 500 words) is authorised, except for commercial purposes, as long as the integrity of the text is preserved, the excerpt is not used out of context, does not provide incomplete information or does not otherwise mislead the reader as to the nature, scope or content of the text. The source text must always be acknowledged as follows:

“© Council of Europe, year of the publication”. All other requests concerning the reproduction/translation of all or part of the document should be addressed to the Publications and Visual Identity Division, Council of Europe (F-67075 Strasbourg Cedex) or publishing@coe.int.

All other correspondence concerning this document should be addressed to the Secretariat of the Parliamentary Assembly, F-67075 Strasbourg Cedex, France
E-mail: asmig@coe.int

Cover design and layout:
Documents and Publications Production
Department (DPDP), Council of Europe
Photo : Shutterstock

This publication has not been copy-edited by the DPDP Editorial Unit to correct typographical and grammatical errors.

© Council of Europe, April 2026
Printed at the Council of Europe

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte. Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Division publications et identité visuelle (DPIV), Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée au Secrétariat de l'Assemblée parlementaire, F-67075 Strasbourg Cedex, France
E-mail: asmig@coe.int

Conception de la couverture et mise en page :
Division publications et identité visuelle (DPIV),
Conseil de l'Europe, Conseil de l'Europe
Photo : Shutterstock

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPIV.

© Council of Europe, avril 2026
Printed at the Council of Europe

Contents

IMMIGRATION, ONE OF THE ANSWERS TO EUROPE'S DEMOGRAPHIC AGEING	5
Introduction	5
PROCEEDINGS OF THE ROUND TABLE ON "IMMIGRATION AS A STRATEGIC RESPONSE TO DEMOGRAPHIC AGEING: IMPLEMENTING PACE RESOLUTION 2586 (2025)"	7
Opening of Proceedings	7
Panel 1: Policy Foundations and Best Practices	7
Panel 2: Revitalising Communities through Migration	8
Panel 3: Youth Inclusion and Integration	9
Panel 4: Funding Social Investment – The Council of Europe Development Bank (CEB)	9
General Debate and Thematic Conclusion	10
Recommendations for member States	10
Closing of Proceedings	11
RESOLUTION 2586 (2025) "IMMIGRATION, ONE OF THE ANSWERS TO EUROPE'S DEMOGRAPHIC AGEING"	13
RESOLUTION 2502 (2023) "INTEGRATION OF MIGRANTS AND REFUGEES: BENEFITS FOR ALL PARTIES INVOLVED"	17

Table des matières

L'IMMIGRATION, L'UNE DES RÉPONSES AU VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE DE L'EUROPE	21
Introduction	21
ACTES DE LA TABLE RONDE SUR « L'IMMIGRATION, L'UNE DES RÉPONSES AU VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE DE L'EUROPE: MISE EN ŒUVRE DE LA RÉOLUTION 2586 (2025) DE L'APCE »	23
Ouverture	23
Panel 1 : Fondements politiques et meilleures pratiques	23
Panel 2 : Revitaliser les communautés grâce à la migration	24
Panel 3 : Inclusion et intégration des jeunes	25
Panel 4 : Financer l'investissement social – La Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB)	25
Débat général et conclusion thématique	26
Recommandations aux États membres	26
Clôture	28
RÉSOLUTION 2586 (2025) « L'IMMIGRATION, L'UNE DES RÉPONSES AU VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE DE L'EUROPE »	29
RÉSOLUTION 2502 (2023) « INTÉGRATION DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS: DES AVANTAGES POUR TOUTES LES PARTIES PRENANTES »	33

Immigration, one of the answers to Europe's demographic ageing

Recommendations of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe

INTRODUCTION

In January 2025, the Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE) adopted Resolution 2586 (2025) on “Immigration, one of the answers to Europe's demographic ageing,” which underscores the pivotal role of immigration in addressing Europe's demographic challenges. Through this resolution, the Assembly emphasised the need for European countries to develop effective integration policies that benefit all of society, including migrants and older persons.

The resolution calls for a cultural shift toward a “longevity society” that promotes healthy ageing and social cohesion, recognising the value of measures that facilitate the successful integration of newcomers as part of this broader societal transformation. Such measures include creating a new social contract, improving education and the recognition of skills, and fostering intergenerational cooperation. The resolution specifically encourages member States to develop targeted policies to enhance care provision, aiming ultimately to create a more inclusive and prosperous society for all generations.

Facilitating the integration of refugees and migrants helps ensure that immigration is recognised as an opportunity to meet the challenges posed by demographic ageing. PACE Resolution 2502 (2023) on “Integration of migrants and refugees: benefits for all parties involved,” provides member States with concrete recommendations for establishing effective integration policies that benefit host countries, local communities, and refugees and migrants themselves.

Drawing on positive examples from Council of Europe member States, this resolution stresses the importance of access to interpretation, language and citizenship training, matching of skills to job opportunities, and targeted assistance with housing, healthcare, and education. Vulnerable groups should be provided with specific, additional support. Furthermore, it urges public authorities to commit to fair and fact-based communication about migration with the public, highlighting both benefits and challenges and avoiding stigmatising, xenophobic, racist, alarmist, or inaccurate language.

Building on these two resolutions, this publication seeks to highlight the Parliamentary Assembly's recommendations to member States with regard to addressing demographic ageing through immigration, and designing effective integration policies for refugees and migrants to this effect. These matters were discussed during a round table held in London on 21 October 2025, organised by the *Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons* at the initiative of Ms Kate Osamor (United Kingdom, SOC), former rapporteur on “Immigration, one of the answers to Europe's demographic ageing”.

Proceedings of the Round table on “Immigration as a strategic response to demographic ageing: Implementing PACE Resolution 2586 (2025)”

OPENING OF PROCEEDINGS

The round table was organised on the initiative of Ms Kate Osamor (UK, SOC), Rapporteur on “Immigration, one of the answers to Europe’s demographic ageing” ([Doc 16072](#)), who chaired the meeting. She extended a cordial welcome to all participants and reiterated the primary focus of the meeting: to advance the objectives enshrined in PACE [Resolution 2586 \(2025\)](#) and to foster creative, actionable dialogue around immigration as an urgent and positive policy lever in response to Europe’s demographic challenges. Attendees were reminded of the importance of concrete proposals and measures that could be communicated to their respective parliaments and constituencies, thereby strengthening national and pan-European integration efforts.

PANEL 1: POLICY FOUNDATIONS AND BEST PRACTICES

1.1. The Economic and Demographic Case for Migration

Ms Emily Farchy (IMD, OECD) began by underscoring the substantial demographic transformations taking shape across advanced economies, particularly in Europe and parts of Asia. Citing OECD data, she noted that in 2023, the ratio of older persons to working-age adults was approaching fifty percent in several EU Member States and was projected to rise considerably in coming decades. Ms Farchy stressed that immigration had accounted for as much as 92% of labour force growth in the EU between 2001 and 2016. Immigrants, she observed, bolster the labour supply and rejuvenate the skilled workforce – particularly in shortage occupations such as health and long-term care. In addition, Ms Farchy challenged persistent myths that present migrants as a financial burden, highlighting that recent OECD work had found that the tax payments and social contributions of immigrants fully cover government expenditure on education, healthcare, and social protection of migrants, as well as their share of expenditure on congestible public goods in all countries. Ms Farchy emphasised that much, however, depends on the success of integration policy and called for robust activation policies, improved recognition of foreign-earned credentials, and targeted lifelong learning programmes to maximise the positive impact of migration.

1.2. Migration as a Solution for Labour and Social Gaps

Ms Christa Rottensteiner (IOM UK Chief of Mission) reinforced this perspective from the vantage point of international migration governance. She highlighted that, with effective management, migration could offset demographic decline, diversify local labour markets, and revitalise both urban and rural regions suffering from depopulation. She asserted that remittances sent by migrants now systematically outperform official development aid and foreign direct investment in many countries of origin, representing a vital link in global and European solidarity.

Ms Rottensteiner called for evidence-based policy frameworks anchored in robust data and labour market intelligence, as well as systematic engagement with all stakeholders, including local communities, employers, diaspora organisations, and migrants. She cautioned against toxic narratives, urging instead a balanced portrayal of migration based on facts and personal success stories. As successful examples, she cited the skills-mobility partnerships between Italy, Tunisia and Morocco and the talent partnerships piloted by IOM and the EU in construction, health, and technology, as well as innovative refugee labour integration pathways in the UK and Canada. She concluded that integration begins before migrants arrive, through pre-departure orientation, and is sustained by ongoing language training, skills recognition, and well-resourced community support programmes.

Discussion

Members queried the speakers on the most efficient mechanisms for skills recognition and on the optimal balance between regular and irregular migration. Concerns were voiced regarding political obstacles to regularising undocumented migrants, media misrepresentation, and the challenge of federal structures where migration policy is divided among multiple government layers. Several committee members proposed that co-operation between local and national authorities be deepened in order to provide a coherent, long-term vision for integration. Attention was also drawn to best practices in Scandinavian countries for facilitating access to newcomers to meaningful employment and social participation. The experts noted the need to improve public discourse, highlighting the contributions of migrants to both the economies of their host countries (through taxes), and their countries of origin (through remittances). They also underscored the importance of investing in integration policies from the start, beginning with access to language classes and recognition of qualifications, with a view to creating avenues for integration into the labour market. They highlighted the importance of intercultural communication and peer-to-peer support systems aiming to create a more inclusive and prosperous society.

PANEL 2: REVITALISING COMMUNITIES THROUGH MIGRATION

2.1. The Camini Model

Ms Serena Franco (Head of International Projects at the Municipality of Camini, Italy), offered a compelling case study from Calabria, where deliberate, ethically driven municipal policy had transformed a village at risk of disappearance into a vibrant hub for social and economic renewal. Ms Franco described how the renovation of abandoned housing, careful skills assessment, and joint community projects had enabled migrants to become not only beneficiaries but active subjects shaping their own integration and the future of the village. Through openness and inclusive decision-making, Camini had reversed out-migration and restored schools and businesses, creating new jobs and strengthening intergenerational bonds.

2.2. Testimony: The Experience of a Local Volunteer

Mr John Hampson (volunteer, SAI Project, Camini, Italy), spoke from direct personal experience about the success and transferability of the Camini approach. He praised the village's sustained commitment to civic values such as mutual respect, solidarity, and sustainability, and described how newcomers, alongside local residents, actively shaped community priorities and initiatives. Mr Hampson's testimony highlighted the vital importance of engaging migrants as partners – not passive recipients – in the revitalisation process, illustrating that meaningful participation reduces both resistance and social tension.

Discussion

The committee members raised questions concerning the scalability of the Camini model, the participation of religious and civic actors, and the ability to sustain such projects in larger cities. It was agreed that integration projects must be shaped locally in order to account for specific demographic, economic, and cultural environments, but that the principles of participation, gradual implementation, and trust-building can inform policy design at all levels. One member noted the special role that education and early language acquisition play in forging bonds across differences, and preparing residents – new and old alike – for active civic engagement.

PANEL 3: YOUTH INCLUSION AND INTEGRATION

Ms Maddie Harris (Humans for Rights Network) and Ms Charlotte Khan (Care4Calais) spoke about acute challenges faced by unaccompanied minors and young refugees, particularly in the United Kingdom. Their presentations highlighted several systemic obstacles: the misidentification of minors as adults, exposure to criminalisation due to irregular status, placement in unsuitable accommodation, and barriers to education and psycho-social support.

They outlined the need for statutory services with better training and resourcing, trauma-informed support, and extended community-based services that empower young migrants to recover and participate fully in society. In particular, Ms Khan stressed the importance of partnerships between statutory authorities and non-governmental actors, noting successful initiatives such as peer mentoring, extracurricular activities, and tailored educational programmes.

Discussion

Committee members expressed their dismay at the hostile environment encountered by young migrants and warned that inadequate “move-on” periods for recognised refugees directly lead to homelessness, vulnerability, and increased public costs. The practice of criminalising young migrants for irregular arrival was widely condemned. Sensible pathways to legal status, accelerated access to stable housing and education, and comprehensive psycho-social support were all advanced as necessary reforms. Several committee members echoed the need to “mainstream” anti-discrimination training into all levels of public and private life, advocating for joint public campaigns, as well as easily accessible legal avenues for status regularisation.

PANEL 4: FUNDING SOCIAL INVESTMENT – THE COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK (CEB)

Mr Johannes Boehmer, Vice-Governor of the Council of Europe Development Bank (CEB), noted that PACE Resolution 2586 called for embracing a “longevity society” that promoted healthy ageing, intergenerational solidarity, and social cohesion. The Resolution highlighted immigration as a response to Europe’s demographic dilemma, urging States to attract skilled migrants, invest in education and skills recognition, foster co-operation across generations, and improve care for older persons. If managed inclusively, migration could sustain European countries’ economies and strengthen the social fabric for all generations.

Mr Boehmer provided insights on the modalities and philosophy of bank support for migration-focused social investment. He emphasised that the CEB, founded nearly 70 years ago, has a social cohesion mandate and now supports a growing number of highly-targeted projects, many below one million euros. The CEB’s grassroots orientation allows for rapid response to acute needs – such as housing, care facilities, skills matching, and intergenerational solidarity projects – often via partnerships with municipalities and NGOs, as well as central and regional governments.

Mr Boehmer explained that while the CEB operates exclusively within its member states, its project pipeline is shaped on the basis of member requests and can now include initiatives at all levels of governance. He detailed programmes such as the Partnership and Financing for Migrant Inclusion (PAFMI), which blends grants, loans, and technical assistance with a focus on entrepreneurship, training, and micro-loans for migrants and local residents alike. He highlighted successful projects in the Netherlands, Italy, Estonia, and the Western Balkans, demonstrating the bank’s flexibility in supporting affordable housing and the revitalisation of small and medium-sized communities experiencing demographic decline.

Discussion

The discussion focused on national implementation roadmaps and concrete partnerships between parliaments, civil society, and international institutions. It covered the practicalities for accessing CEB support, the process of quality assurance, and the need for more visible information campaigns so that parliaments and municipalities are aware of available funding instruments. Several committee members called for policy “roadmaps” that would align national demographic and migration objectives with the technical and financial tools offered by the CEB and its partner institutions.

GENERAL DEBATE AND THEMATIC CONCLUSION

During the general debate, committee members explored the interplay between migration and longevity, the management of public discourse, and the need to balance humanitarian values with effective, pragmatic policy delivery. Notably, the distinction between regular and irregular migrants was identified as a major barrier to constructive reform: granting the right to work to those awaiting regularisation was seen as both humane and economically rational, securing local acceptance and reducing long-term costs.

The challenge of peer-to-peer engagement – fostering trust and co-operation between migrants and local residents – emerged as a recurring theme. Committee members agreed that small communities provide a particularly fertile ground for sustainable integration, which can then serve as a laboratory for innovation and broader policy scaling.

A broad consensus emerged that combating misinformation and negativity about migration, especially in traditional and social media, will require robust institutional partnerships, well-crafted public narratives, and an uncompromising commitment to fact-based storytelling rooted in real human experience.

RECOMMENDATIONS FOR MEMBER STATES

In keeping with the deliberations, the meeting formulated a detailed set of recommendations for parliaments, governments, and stakeholders of the Council of Europe, with specialist attention to maximising access and use of Council of Europe Development Bank (CEB) resources.

1. Develop and Adopt Comprehensive Migration Roadmaps

- ▶ Member States should adopt multi-year, whole-of-government and whole-of-society migration policy frameworks that reflect demographic realities and are aligned with the objectives of PACE Resolution 2586 (2025). National parliaments are encouraged to mandate such frameworks and oversee their implementation, ensuring transparency, coordination, and measurability.

2. Maximise Use of CEB Funding

- ▶ Governments, municipalities, and civil society organisations should be fully informed and supported in preparing and submitting project proposals to the CEB. Where possible, states should leverage the CEB's technical assistance and advice for identifying needs and designing eligible projects – particularly in affordable housing, healthcare, and skills development.
- ▶ Member States not yet in the CEB are invited to consider the benefits of accession, to broaden geographic access to bank financing.
- ▶ All member states are urged to raise awareness at regional and local levels about available CEB funding, including PAFMI and other small-scale, community-driven programmes.

3. Support Localised Models of Integration

- ▶ Priority should be given to supporting towns and villages as sites of innovation—enabling the design and scaling-up of best-practice models such as Camini, where newcomers and local residents jointly shape community renewal.
- ▶ Promote targeted grants, technical support, and multi-level partnerships to foster the rapid expansion of proven models.

4. Foster Legal Protection and Social Rights

- ▶ Member States are called upon to regularise the status of undocumented migrants, where feasible, to enable legal employment, education, and social protection.
- ▶ Invest in legal aid and ensure whistleblower protections to combat exploitation in the workplace.
- ▶ Embed human rights and anti-discrimination training into all public services.
- ▶ Establish legal frameworks that protect migrants from exploitation and ensure equal access to public services.

5. Invest in Education, Training, and Employment for Migrants

- ▶ Invest in pre-departure preparation and training.

- ▶ Launch new or expanded public-private partnerships supporting access to language learning, skills-recognition, and lifelong education programmes for migrants and refugees, with funding from both national budgets and CEB mechanisms.
 - ▶ Support entrepreneurship programmes and micro-finance tailored to the needs of newcomers.
- 6. Prioritise Youth and Family Integration**
- ▶ Scale up statutory and non-statutory mechanisms to support vulnerable youth, including unaccompanied minors, with dedicated transition housing, trauma-informed education, and life-skills initiatives.
 - ▶ Invest in mentoring and “buddy” schemes to support integration.
- 7. Ensure Cohesive and Positive Public Narratives**
- ▶ Initiate data-based media campaigns, documenting migration’s positive social and economic effects, supported by personal testimonies and storytelling in both traditional and social media.
 - ▶ Collaborate with social media platforms to counteract misinformation and amplify fact-based narratives.
- 8. Encourage Participation of Migrants in Public Life**
- ▶ Foster neighbourhood-level dialogue, intergenerational activities, and participatory governance frameworks so migrants become co-authors, not mere subjects, of integration policy.
- 9. Monitor and Evaluate Outcomes**
- ▶ National and local governments should establish robust indicators and regular reporting requirements to measure the impact of migration and integration policies.
 - ▶ Independent reviews and research partnerships should be encouraged to refine and share successful models across borders.

CLOSING OF PROCEEDINGS

The Chair concluded with thanks to all speakers, committee representatives, and observers, acknowledging the depth and breadth of the discussions. Participants were reminded that the full implementation of these recommendations would depend upon sustained partnership between parliaments, governments, and civil society actors, backed by the technical and financial resources of institutions like the CEB. The Chair underscored the need to keep human dignity and social justice at the heart of demographic and migration policy, and to present the Assembly’s conclusions to national decision-makers for urgent follow-up.

Resolution 2586 (2025)

“Immigration, one of the answers to Europe’s demographic ageing”¹

Parliamentary Assembly of the Council of Europe

1. The Parliamentary Assembly notes that, in the past decade, the global refugee population has more than doubled, reaching more than 36.4 million refugees, according to data of the Office of the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR). In most cases, refugees in Africa, who were fleeing war, persecution and the climate crisis, were not able to reach Europe or North America and took shelter in neighbouring countries. By UNHCR’s calculations, in 2023, Uganda recorded 1.6 million people of concern, including 1.5 million refugees. Another country, Ethiopia, which is at the crossroads of several of the world’s largest refugee crises, was host to over 900 000 refugees in 2023, and Chad was the 10th largest host community for refugees with more than 700 000 refugees recorded in the same year. Most have escaped conflict in Eritrea, Somalia, Sudan and South Sudan.
2. Migration pressure has become a key issue for Europe. European solidarity to host refugees has been limited, but some countries have provided sanctuary. Türkiye hosts 3.4 million refugees, including 3.3 million Syrians under temporary protection. Germany hosts 2.5 million refugees, which largely include people from Syria and Ukraine. Poland, which shares a border with Ukraine, accommodates nearly 60% of all refugees from there. Sadly, however, there are countries that have refused to contribute to the common effort of receiving asylum seekers.
3. The Assembly deplores the fact that the rising populist discourse blames migrants for the failures of public policies. For political reasons, non-European migrants are left without any chance of integrating in a host community. Yet, many countries in Europe are confronted with considerable changes due to population ageing and the newly arriving migrants could, if given such an opportunity, integrate, work and live decently in Europe, contributing like all other European citizens to strengthening the society they live in.
4. Europeans are living longer than ever before, and the age profile of society is rapidly developing. Due to demographic ageing, the proportion of people of working age in Europe is shrinking, while the number of older people is expanding. Several countries have experienced a worrying reduction in the youth and working age cohorts as opposed to the exponential growth of the number of retirees, many of whom are reaching the fourth age, often associated with dependency. This pattern will continue in the next few decades, as the post-Second World War baby boom generation completes its move into retirement.
5. At a personal level, physical and cognitive impairments brought on by ageing increase dependency. These impairments may lead to reduced mobility, resulting in increased vulnerability and, often, social isolation and loneliness. The help of social care workers may be of vital importance in meeting older dependent people’s daily transport or care needs and in ensuring a minimum of social contact, which, alongside health-care, improves emotional well-being. It should be noted that long-term care in Europe is very often provided by informal carers such as family members and friends – mainly spouses and children, whose care work is not recognised.

1. *Assembly debate* on 29 January 2025 (6th sitting) (see [Doc. 16072](#), report of the Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons, rapporteur: Ms Kate Osamor). *Text adopted by the Assembly* on 29 January 2025 (6th sitting). Available at: <https://pace.coe.int/en/files/34148/html>

6. Demographic ageing will have profound implications, not only for individuals, but also for public services, businesses and civil society, which will affect, among others: health and social care systems, labour markets, public finances and pension entitlements. Demographic indicators that describe the latest developments for an ageing Europe show that, in a time span of fifty years, the old age dependency ratio is projected to more than double. This old age dependency ratio for the European Union-27 was 25.9% in 2001. It will reach 56.7% by 2050, when there will be fewer than two people of working age for each older person. As a result, the elderly population will require increasing support to meet their needs, and future generations will find themselves having to bear the costs for an ageing society with less social security and a weaker public welfare system.

7. The Assembly is convinced that the current demographic ageing therefore requires positive action to help support an increase in birth rates and assist parents with child upbringing. More generous policies are needed to raise fertility rates at the national and European levels. This is, however, not sufficient. Adequate integration policies for newly arriving persons are needed to bridge the population pyramid gaps due to rapid demographic ageing. Specific measures must therefore be taken to avoid severe macro-economic and social implications of this phenomenon, for the benefit of all.

8. The Assembly therefore calls Council of Europe member States to develop, as a matter of priority, effective policies and initiatives to ensure the well-being and quality of life of the elderly population. Countries need to build a “longevity society” which aims to promote healthy ageing and exploit the advantages of longer quality lives. It requires a cultural shift, investments in research and the development of social policies that empower older citizens to move towards a more inclusive, healthy and prosperous society for all generations.

9. In parallel to that, States should strive to improve their policies promoting the general integration of migrants and social cohesion. Comprehensive, multidimensional and gender-responsive integration policies must be implemented, from the regularisation of undocumented migrant workers in the informal economy to the promotion of direct and targeted aid in local communities and job training. Failure to address migrants’ integration needs would lead to negative outcomes, including social tension, cultural clashes and economic disparities, with a decline in overall well-being for all.

10. The Assembly strongly encourages member States to support programmes aimed at building bridges between various communities. In this context, public authorities should consider investing in relevant capacity-building measures for civil society organisations. Promoting engagement within existing social infrastructures, such as membership of sports associations or participation in local festivals and events, can also lead to more sustainable integration.

11. The Assembly strongly believes that intergenerational and intercultural co-operation programmes can improve social links. There is no development without intergenerational co-operation. Intergenerational learning for children brings higher self-esteem and helps them make new friendships. As for older people, they feel valued, their health and well-being improve and they are less isolated and learn new skills, including the use of new technologies. Finally, their general physical well-being improves. Communities, families and family networks together benefit from intergenerational learning, thanks to the social inclusion that is brought by intergenerational solidarity.

12. The Assembly underscores the importance of developing European programmes to support non-formal education and to provide space for intergenerational and intercultural solidarity. Adequate recognition and resources are needed to help newly arriving persons socialise and get access to public services or informal support. Creating spaces for informal meetings, where intergenerational and intercultural contact is possible, should be key in developing policies at the local, national and international levels.

13. The Assembly calls upon member States to put into practice its [Resolution 2502 \(2023\)](#) “Integration of migrants and refugees: benefits for all parties involved”, acting in particular to:

13.1. establish a new social contract, which sets out the rights and responsibilities of all parties involved in the integration process. Acceptance of this new social contract depends on the existence of democratic practices that build social support. Highlighting the rights and responsibilities of the newly arriving populations provides clarification from the start and builds trust and respectful co-operation between local communities and the beneficiaries of resettlement programmes;

13.2. support mentoring programmes and the work of “integration guides”;

13.3. develop nationwide interpretation services to support integration;

- 13.4. enhance education, from language training to democratic citizenship and human rights education;
 - 13.5. improve recognition of skills obtained abroad;
 - 13.6. take into consideration the special needs of vulnerable groups, such as women, children, including unaccompanied children, elderly people, persecuted religious minorities, people with disabilities, members of the lesbian, gay, bisexual, trans, queer, intersex (LGBTQI+) community, stateless people and others, who need specific support in order to successfully integrate into the host country;
 - 13.7. create spaces to bring migrants, refugees and the local community together;
 - 13.8. improve financial settings, with a person-centred approach to integration support and adaptation of national services to take into account specific needs and circumstances;
 - 13.9. develop targeted housing policies for affordable and decent accommodation;
 - 13.10. invest in social cohesion with partnerships between private investors, public authorities and civil society organisations;
 - 13.11. match migrant skills with job opportunities to support access to the labour market;
 - 13.12. develop effective communication strategies to support integration, including a more positive narrative towards refugees and asylum seekers;
 - 13.13. ensure respect for the dignity of refugees and migrants in the media, while avoiding messages that are stigmatising, xenophobic, racist, alarmist or inaccurate;
 - 13.14. develop welcoming programmes at the municipal level which emphasise diversity as an advantage;
 - 13.15. enhance public health support for vulnerable refugees and migrants.
14. Urban planning needs to be reconsidered towards enhancing multicultural and intergenerational solidarity at the local level. Projects aimed at bringing together the ageing population and the newly arriving migrants and refugees need to be supported, including through specific measures to facilitate the integration of refugees and migrants and to help elderly people cope with loneliness and dependency due to old age. Bringing different generations together is essential.
15. Care-related challenges in the urban and rural settings would need special consideration. Immigration can be one means through which Europe could fulfil its current and future labour shortages in care provision occupations, thereby decreasing the caregiver support ratio. According to the Organisation for Economic Co-operation and Development, foreign-born workers already make up around 20% of the current caregiver workforce, or even more, taking into account the large informal and home-based care provision. In general, most foreign-born long-term care workers immigrated through non-economic channels. These people arrived through other legal pathways for admission, such as family reunification, student visas, general migration routes for non-specialised workers and international protection.
16. The Assembly strongly encourages member States to develop policies to attract high-skilled migrants to enhance Europe's capacity to meet future challenges. The European Union member States and candidate countries should support the implementation of the EU Blue Card (Directive (EU) 2021/1883 of the European Parliament and of the Council of 20 October 2021 on the conditions of entry and residence of third-country nationals for the purpose of highly qualified employment, and repealing Council Directive 2009/50/EC), which is a work and residence permit for non-European Union/European Economic Area nationals that provides comprehensive socio-economic rights and a path towards permanent residence and European Union citizenship.
17. Finally, States should foster positive communication and information in local communities and counter hate speech in public discourse. It is now crucial to move from emergency approaches to facing migration to structural and sustainable approaches.

Resolution 2502 (2023) “Integration of migrants and refugees: benefits for all parties involved”²

Parliamentary Assembly of the Council of Europe

1. The Parliamentary Assembly is alarmed by the fact that migration into Europe in the last decade has triggered numerous negative reactions, fuelled by a public discourse that induces fear and resentment towards people arriving from other countries. The term “integration” refers to a dynamic process of mutual adaptation, in which both migrants and host societies bear responsibilities for its fulfilment. Integration is a long-term investment in human capital. The aim is inclusion, or inclusive participation from both sides, which implies that all members of society have the opportunity to participate in social, cultural and political life, thus encouraging a sense of togetherness.

2. The process of integration may demand special enabling measures to develop the capacity of immigrants to achieve the same social and economic outcomes as native populations, while taking into account their needs, such as the need to help them improve their language proficiency in one of the host country’s official languages. The Assembly notes that host countries benefit from the successful integration of migrants and refugees. Successful integration benefits the whole society, maximising the advantages for all parties involved in this process. Although the State has to invest money in integration, when migrants arrive and for a few years after, their macroeconomic impact becomes positive when they are permanent residents, are integrated into the labour market and pay taxes. Migrants and refugees increase the working-age population; they arrive with skills and therefore contribute to human capital development and technological progress. Furthermore, local communities can benefit greatly from the cultural richness of diversity, migrant persons’ commitment to working hard to build a future for themselves and their families and a new social contract that clarifies the rights and responsibilities of all actors in society.

3. Integration programmes can only have positive outcomes if they are well prepared and implemented in co-operation with all the relevant stakeholders. To increase the benefits for all the parties involved in the process of integrating refugees and migrants, integration policies should be designed in a way that takes into account the needs of all key actors. This means that democratic processes allowing for the consultation of relevant stakeholders should be in place. In addition, States should pursue an evidence-based approach to inclusion planning, through expanding the collection and analysis of socio-economic data, building on existing tools and programmes of national and sub-national authorities. Through this they will obtain a detailed overview of refugees’ and migrants’ profiles and the practical, legal and administrative barriers impeding the full enjoyment of their economic and social rights.

4. It is important to engage in effective consultations with stakeholders in national judicial, legislative and human rights bodies, academia and civil society actors, including migrants’ organisations, in the development, adoption, implementation and review of integration measures. The experiences of migrants and refugees should be taken into account in devising future integration policies and programmes. Civil society and non-governmental organisations play a crucial role in the integration of migrants and refugees. The long-term and independent funding of civil society organisations is therefore particularly important for the successful integration of migrants and refugees.

2. *Assembly debate* on 21 June 2023 (17th sitting) (see [Doc. 15785](#), report of the Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons, rapporteur: Mr Domagoj Hajduković). *Text adopted by the Assembly* on 21 June 2023 (17th sitting). Available at: <https://pace.coe.int/en/files/32984/html>

5. The Assembly calls upon the Council of Europe member States to take positive measures to enhance the integration of migrants and refugees aiming at their full inclusion in the host society. Integration can be achieved, in practice, by a wide variety of methods. The exchange of best practices at local, national and European levels needs to be facilitated. The following approaches can be promoted.

5.1. *Establish a new social contract*: public authorities, when confronted with major changes in society, are often prompted to make significant changes. Such changes may need to be better prepared. The integration of migrants and refugees may benefit from a new social contract which sets out the rights and responsibilities of all parties involved in the integration process. Acceptance of this new social contract depends on the existence of democratic practices that build social support. Highlighting the rights and responsibilities for the newly arrived populations provides clarification from the start and builds trust and respectful co-operation between local communities and the beneficiaries of resettlement programmes. As regards the integration of refugees, member States should base their actions on the goals stipulated in the United Nations global compacts for migrants and refugees, as underscored in Assembly Resolution 2379 (2021) "Role of parliaments in implementing the United Nations global compacts for migrants and refugees" and Resolution 2408 (2021) "70th anniversary of the 1951 Refugee Convention: the Council of Europe and the international protection of refugees".

5.2. *Support mentoring programmes and integration guides*: mentoring programmes with the participation of "integration guides" are effective solutions that have improved the integration of migrants and refugees. Through these programmes, local mentors accompany and assist migrants and refugees when they first arrive in the host countries, support them in their cultural and social orientation, practice the language of the host country with them and help them with personal relationships and networking. It is important to raise employers' awareness of refugees' and migrants' potential, which can be done, for example, through the networks of chambers of commerce. Public-private partnerships should be developed to support integration.

5.3. *Develop nationwide interpretation services*: another crucial factor for the successful integration of migrants and refugees is the availability of interpretation services during the entire process. The ability to understand and actively participate is especially important in the areas of health, justice and asylum, as well as in dealing with administrative issues determined at municipal level.

5.4. *Enhance education – From language training to democratic citizenship and human rights education*: language training is crucial for being able to live in a new country, including for access to employment. The better the training, the higher the likelihood that the person will become less dependent on support services and more autonomous in his or her daily life. Language training should take into account and cater for different education levels, fluency levels, time available (for example accelerated training), modalities (in person or remote) and care responsibilities. In addition, specific programmes designed to educate about societal developments in the host country, including programmes promoting democratic citizenship and human rights education, would benefit both the newly arrived people and host communities.

5.5. *Improve recognition of skills obtained abroad*: to ensure successful integration into the labour market and to enable migrants and refugees to participate, subsequently, in social security and pension systems, the recognition of qualifications and prior learning is of fundamental importance. Whether partial or full, recognition opens up further education or employment opportunities and allows refugees and migrants to make more efficient use of their knowledge, skills and competences. In that regard, member States should promote the implementation of the European Qualifications Passport for Refugees, an international project grounded in the Convention on the Recognition of Qualifications concerning Higher Education in the European Region (ETS No. 165, the "Lisbon Convention"). The passport can improve access to employment or provide an opportunity to continue education, helping refugees integrate into host societies.

5.6. *Take into consideration the special needs of vulnerable groups*: vulnerable groups such as women, (unaccompanied) children, elderly people, people with disabilities, members of the lesbian, gay, bisexual, trans, queer, intersex (LGBTQI+) community, stateless people and others, need specific support in order to successfully integrate into the host country. Increasing the possibility for refugee and migrant children to attend kindergartens and other day-care facilities would allow women to continue their education and have access to employment. The involvement of healthcare professionals with a migrant background in elderly people's homes and communal living facilities can help improve the integration of elderly migrants and refugees into the society and allow them to age with dignity.

Empowering refugees and asylum seekers with disabilities and/or long-term illnesses would give them the confidence they need to assert their human rights.

5.7. *Create spaces to bring migrants, refugees and the local community together:* States should do their utmost to avoid building new retention camps. Such camps are contrary to the goal of integration and full inclusion of refugees and migrants in their host country. Even without camps, segregation of refugees and migrants in certain urban areas is detrimental to social progress. Encouraging members of refugees' and migrants' diaspora to meet, share their experiences and form mutual support networks can be beneficial in the short term, in terms of searching for local job opportunities, resilience and social networks, but it can also become problematic as it prevents certain groups of people from accessing the opportunities and services that would allow them to fully participate in the economic and social development of the host country. For integration to be successful, it is essential to create spaces in the public sphere that bring the local community, migrants and refugees together. This allows for the reduction of tensions and strengthening of social cohesion, thus building bridges between various groups in society.

5.8. *Improve financial settings:* there is a need for a person-centred approach to integration support and adaptation of national services to take into account specific needs and circumstances. Refugees and migrants require housing as well as support for other fundamental necessities, such as healthcare and access to education for their children. Significant upfront investment is needed to cover the costs of both immediate assistance for refugees and education. Funding is therefore an important tool for managing integration processes in a country and works as strong leverage for co-ordination in this area. More efficient and effective funding mechanisms should be designed and implemented based on dialogue between policy makers and the local authorities and other actors in charge of finding solutions (mayors, municipal authorities, local civil society organisations and service providers). Refugees' and migrants' financial inclusion should also be strengthened, including access to basic services such as bank accounts, through awareness raising and the provision of information, as well as support to refugee and migrant entrepreneurs through effective access to finance and business development services.

5.9. *Develop targeted housing policies:* affordable and decent accommodation is a prerequisite for the successful integration of migrants, a smooth access to the job market and to basic services, such as healthcare and education. In addition, there is a need for targeted settlement policies that aim to distribute the migrant population in a fair and balanced way on the national territory, facilitate contact between the newly arrived and the local population and prevent the development of ghettos or parallel societies, thus reducing the likelihood of migrants being involved in illegal activities.

5.10. *Invest in social cohesion:* social impact bonds are a possible solution for efficient funding. These bonds offer funding to solve societal issues, support preventive measures and connect financial success with achieving quantified social outcomes. Partnerships can be built between private investors, public authorities and civil society organisations.

5.11. *Match migrant skills with job opportunities:* access to the labour market is key to integration and refugees' and migrants' economic contribution to the host nation. Integration policies should ideally take into account the unique profiles of immigrants and their chances of integrating into local communities. Newly arrived migrants can be advised of job opportunities in meetings with the State employment office after receiving their residence permit, where their placements are governed by agreements between municipalities and the central government.

5.12. *Develop effective communication strategies:* the public's impression of the situation of immigrants may not match the facts. Integration policies must have a communication component that encourages a fair and fact-based approach while identifying and addressing the benefits and challenges that migration can have for the host nation. New media channels offer a variety of communication opportunities due to their ability to connect with audiences that traditional media do not reach. However, there are other difficulties, such as the spread of misleading information and unfavourable stereotypes.

5.13. *Ensure respect for refugees' and migrants' dignity in the media:* member States should take steps to encourage accurate and non-discriminatory portrayals of migrants and refugees and help the media gather and share accurate and non-discriminatory information about migration and the human rights implications of migrants' and refugees' integration, while avoiding messages that are stigmatising, xenophobic, racist, alarmist or inaccurate.

5.14. *Fight against xenophobia and discrimination:* specific programmes should be put in place for improving public knowledge about migration in the host society and addressing negative perceptions

of migrants and refugees, with the aim of protecting them from xenophobia, violence and discrimination. States can undertake information campaigns in co-operation with civil society organisations, the media and other relevant actors to, *inter alia*, shed light on the situation of migrants and refugees and raise awareness of the risks and dangers of trafficking and transnational organised crime.

5.15. *Develop welcoming programmes*: various cities in Europe have welcoming programmes in place and related communication campaigns that make use of photos, posters, press releases and social media. The campaigns emphasise diversity as an advantage.

5.16. *Enhance public health support for vulnerable refugees and migrants*: availability of public health support is an important issue. Refugees, especially children, who have fled high intensity conflict areas, may need psychological support. While the protection of the health of migrants and refugees has so far been linked solely to the guarantee of basic physical care, it is essential to recognise that mental health and psychological support are equally essential. The document from the World Health Organization (WHO) entitled "Strategy and action plan for refugee and migrant health in the WHO European Region" (2016) places improving the mental health of refugees and migrants on the political agenda.

6. States should take measures at European level to promote integration of refugees and migrants based on the respect for the rights and dignity of every individual. The Assembly calls upon member States to take into consideration, when devising public policies for the integration of refugees and migrants, the recommendations put forward by the Council of Europe Commissioner for Human Rights in the issue paper "Time for Europe to get migrant integration right" (2016).

7. Bearing in mind the importance of exchanging best practice at the European level, the Assembly recommends enhancing international co-operation at local, national and European levels to promote integration of refugees and migrants.

8. Participation in programmes aimed at managing diverse societies, such as the Council of Europe's Intercultural Cities programme, is highly recommended. This programme supports cities and regions in reviewing and adapting their policies through an intercultural lens and developing comprehensive intercultural strategies to manage diversity as an advantage for society as a whole.

9. The Assembly welcomes co-operation with the Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe in the implementation by the Congress of the Cities4Cities initiative – a new platform launched to support Ukrainian local and regional authorities by connecting them with European cities.

10. Finally, the Assembly underscores the importance of enhancing reception capacity and integration facilities for refugees and migrants. Social projects responding to emergency situations can be financed with the support of financial instruments available through the Council of Europe Development Bank – a major instrument of solidarity policies in Europe.

L'immigration, l'une des réponses au vieillissement démographique de l'Europe

Recommandations de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

INTRODUCTION

En janvier 2025, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a adopté la Résolution 2586 (2025) intitulée « L'immigration, l'une des réponses au vieillissement démographique de l'Europe », qui souligne le rôle central de l'immigration dans la réponse aux défis démographiques de l'Europe. À travers cette résolution, l'Assemblée a souligné la nécessité pour les pays européens d'élaborer des politiques d'intégration efficaces qui profitent à la société dans son ensemble, les personnes migrantes et personnes âgées incluses.

La résolution appelle à un changement culturel vers une « société de la longévité » qui favorise le vieillissement en bonne santé et la cohésion sociale, en reconnaissant la valeur des mesures qui facilitent l'intégration réussie des nouveaux-elles arrivant-es dans le cadre de cette transformation sociétale plus large. Ces mesures comprennent la création d'un nouveau contrat social, l'amélioration de l'éducation et de la reconnaissance des compétences, et la promotion de la coopération intergénérationnelle. La résolution encourage spécifiquement les États membres à élaborer des politiques ciblées pour améliorer la prestation de soins, dans le but ultime de créer une société plus inclusive et plus prospère pour toutes les générations.

Faciliter l'intégration des personnes migrantes et réfugiées contribue à faire reconnaître l'immigration comme une opportunité pour relever les défis posés par le vieillissement démographique. La Résolution 2502 (2023) de l'APCE intitulée « Intégration des migrants et des réfugiés: des avantages pour toutes les parties prenantes » fournit aux États membres des recommandations concrètes pour mettre en place des politiques d'intégration efficaces qui profitent aux pays d'accueil, aux communautés locales et aux personnes réfugiées et migrantes elles-mêmes.

En s'appuyant sur des exemples positifs provenant des États membres du Conseil de l'Europe, cette résolution souligne l'importance de l'accès à l'interprétation, à la formation linguistique et à la formation à la citoyenneté, de l'adéquation entre les compétences et les opportunités d'emploi, et de l'aide ciblée en matière de logement, de soins de santé et d'éducation. Les groupes vulnérables devraient bénéficier d'un soutien spécifique supplémentaire. En outre, elle exhorte les autorités publiques à s'engager à communiquer de manière équitable et factuelle avec le public sur les questions migratoires, en soulignant à la fois les avantages et les défis et en évitant tout langage stigmatisant, xénophobe, raciste, alarmiste ou inexact.

S'appuyant sur ces deux résolutions, la présente publication vise à mettre en évidence les recommandations de l'Assemblée parlementaire aux États membres concernant la lutte contre le vieillissement démographique par le biais de l'immigration et la conception de politiques d'intégration efficaces pour les personnes réfugiées et les migrantes à cette fin. Ces questions ont été discutées lors d'une table ronde organisée à Londres le 21 octobre 2025 par la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées, à l'initiative de Mme Kate Osamor (Royaume-Uni, SOC), ancienne rapporteure sur le thème « L'immigration, l'une des réponses au vieillissement démographique de l'Europe ».

Actes de la table ronde sur « L’immigration, l’une des réponses au vieillissement démographique de l’Europe : mise en œuvre de la Résolution 2586 (2025) de l’APCE »

OUVERTURE

La table ronde a été organisée à l’initiative de Mme Kate Osamor (Royaume-Uni, SOC), rapporteure sur le thème « L’immigration, l’une des réponses au vieillissement démographique de l’Europe » ([Doc. 16072](#)). Elle préside la réunion. Elle a souhaité la bienvenue à tous-tes les participant-es et a rappelé l’objectif principal de la réunion : faire progresser les objectifs inscrits dans la [Résolution 2586 \(2025\)](#) de l’APCE et favoriser un dialogue créatif et concret sur l’immigration en tant que levier politique urgent et positif pour répondre aux défis démographiques de l’Europe. Elle a rappelé aux participant-es l’importance de formuler des propositions et des mesures concrètes qui pourraient être communiquées à leurs parlements et circonscriptions respectifs, renforçant ainsi les efforts d’intégration nationaux et paneuropéens.

PANEL 1 : FONDEMENTS POLITIQUES ET MEILLEURES PRATIQUES

1.1. Les arguments économiques et démographiques en faveur de la migration

M^{me} Emily Farchy (IMD, OCDE) a commencé par souligner les transformations démographiques substantielles qui se dessinent dans les économies avancées, en particulier en Europe et dans certaines régions d’Asie. Citant les données de l’OCDE, elle a noté qu’en 2023, le ratio entre les personnes âgées et les adultes en âge de travailler approchait les 50 % dans plusieurs États membres de l’UE et devrait augmenter considérablement au cours des prochaines décennies. Mme Farchy a souligné que l’immigration a représenté jusqu’à 92 % de la croissance de la main-d’œuvre dans l’UE entre 2001 et 2016. Elle a observé que les personnes immigrantes renforcent l’offre de main-d’œuvre et rajeunissent la main-d’œuvre qualifiée, en particulier dans les professions en pénurie telles que la santé et les soins de longue durée. En outre, Mme Farchy a remis en question les mythes persistants qui présentent les personnes migrantes comme un fardeau financier, soulignant que des travaux récents de l’OCDE ont montré que les impôts et les cotisations sociales des personnes immigrantes couvrent entièrement les dépenses publiques consacrées à l’éducation, à la santé et à la protection sociale des personnes migrantes, ainsi que leur part des dépenses consacrées aux biens publics soumis à la congestion dans tous les pays. Mme Farchy a souligné toutefois que beaucoup dépend du succès des politiques d’intégration et a appelé à la mise en place de politiques d’activation solides, à une meilleure reconnaissance des diplômes obtenus à l’étranger et à des programmes d’apprentissage tout au long de la vie ciblés afin de maximiser l’impact positif de la migration.

1.2. La migration comme solution aux pénuries de main-d’œuvre et aux disparités sociales

M^{me} Christa Rottensteiner (cheffe de mission de l’OIM au Royaume-Uni) a renforcé ce point du point de vue de la gouvernance internationale des migrations. Elle a souligné qu’avec une gestion efficace, les migrations pourraient compenser le déclin démographique, diversifier les marchés du travail locaux et revitaliser les régions urbaines et rurales touchées par le dépeuplement. Elle a affirmé que les envois de fonds des personnes migrantes dépassent désormais systématiquement l’aide publique au développement et les investissements directs étrangers dans de nombreux pays d’origine, ce qui représente un lien essentiel dans la solidarité mondiale et européenne.

M^{me} Rottensteiner a appelé à la mise en place de cadres politiques fondés sur des données solides et des informations fiables sur le marché du travail, ainsi qu'à une collaboration systématique avec toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales, les employeurs et les employeuses, les organisations de la diaspora et les personnes migrantes. Elle a mis en garde contre les discours toxiques, préconisant plutôt une représentation équilibrée de la migration fondée sur des faits et des exemples de réussite personnelle. Elle a cité comme exemples de réussite les partenariats en matière de mobilité des compétences entre l'Italie, la Tunisie et le Maroc, les partenariats pour les talents pilotés par l'OIM et l'UE dans les domaines de la construction, de la santé et de la technologie, ainsi que les voies innovantes d'intégration professionnelle des personnes réfugiées au Royaume-Uni et au Canada. Elle a conclu que l'intégration commence avant l'arrivée des personnes migrantes, grâce à une orientation préalable au départ, et qu'elle est soutenue par une formation linguistique continue, la reconnaissance des compétences et des programmes de soutien communautaire dotés de ressources suffisantes.

Discussion

Les membres ont interrogé les intervenantes sur les mécanismes les plus efficaces pour la reconnaissance des compétences et sur l'équilibre optimal entre migration régulière et irrégulière. Des préoccupations ont été exprimées concernant les obstacles politiques à la régularisation des personnes migrantes en situation irrégulière, la mauvaise représentation des médias et le défi des structures fédérales où la politique migratoire est répartie entre plusieurs niveaux de gouvernement. Plusieurs membres de la commission ont proposé d'approfondir la coopération entre les autorités locales et nationales afin d'offrir une vision cohérente et à long terme de l'intégration. L'attention a également été attirée sur les bonnes pratiques mises en œuvre dans les pays scandinaves pour faciliter l'accès des nouveaux-elles arrivant-es à un emploi valorisant et à la participation sociale. Les expertes ont souligné la nécessité d'améliorer le discours public en montrant la contribution économique des personnes migrantes à l'économie de leur pays d'accueil par le biais des impôts, ainsi qu'à l'économie de leur pays d'origine par le biais des transferts de fonds. Elles ont également souligné l'importance d'investir dès le départ dans des politiques d'intégration, en commençant par l'accès à des cours de langue et la reconnaissance des qualifications, afin de créer des voies d'intégration sur le marché du travail. Elles ont mis en avant l'importance de la communication interculturelle et des systèmes de soutien entre pairs visant à créer une société plus inclusive et plus prospère.

PANEL 2 : REVITALISER LES COMMUNAUTÉS GRÂCE À LA MIGRATION

2.1. Le modèle Camini

M^{me} Serena Franco, responsable des projets internationaux à la municipalité de Camini, en Italie, a présenté une étude de cas convaincante en Calabre, où une politique municipale délibérée et éthique a transformé un village menacé de disparition en un centre dynamique de renouveau social et économique. M^{me} Franco a décrit comment la rénovation de logements abandonnés, une évaluation minutieuse des compétences et des projets communautaires conjoints ont permis aux personnes migrantes non seulement de devenir bénéficiaires, mais aussi actrices de projets qui façonnent leur propre intégration et l'avenir du village. Grâce à son ouverture et à son processus décisionnel inclusif, Camini a inversé la tendance à l'exode rural et restauré les écoles et les commerces, créant ainsi de nouveaux emplois et renforçant les liens intergénérationnels.

2.2. Témoignage : l'expérience d'un bénévole local

M. John Hampson, bénévole pour le projet SAI à Camini, a parlé de son expérience personnelle directe concernant le succès et la transférabilité de l'approche de Camini. Il a salué l'engagement durable du village en faveur de valeurs civiques telles que le respect mutuel, la solidarité et la durabilité, et décrit comment les nouveaux-elles arrivant-es, aux côtés des résident-es locaux-ales, ont activement façonné les priorités et les initiatives de la communauté. Le témoignage de M. Hampson a souligné l'importance vitale d'impliquer les personnes migrantes en tant que partenaires – et non comme personnes bénéficiaires passives – dans le processus de revitalisation, illustrant ainsi qu'une participation significative réduit à la fois la résistance et les tensions sociales.

Discussion

Les membres ont soulevé des questions importantes concernant l'évolutivité du modèle de Camini, la participation des acteur-trices religieux-euses et civiques et la capacité à maintenir de tels projets dans des villes plus grandes. Il a été convenu que les projets d'intégration doivent être élaborés au niveau local afin de tenir compte des environnements démographiques, économiques et culturels spécifiques, mais que les principes de participation, de mise en œuvre progressive et d'instauration de la confiance peuvent éclairer la conception des politiques à tous les niveaux. Un-e membre a souligné le rôle particulier que jouent l'éducation et l'acquisition précoce de la langue dans la création de liens au-delà des différences et dans la préparation des résident-es, nouveaux-elles et ancien-nes, à un engagement civique actif.

PANEL 3 : INCLUSION ET INTÉGRATION DES JEUNES

M^{me} Maddie Harris (*Humans for Rights Network*) et M^{me} Charlotte Khan (*Care4Calais*) ont évoqué les défis majeurs auxquels sont confrontés les enfants non accompagnés et les jeunes personnes réfugiées, en particulier au Royaume-Uni. Leurs présentations ont mis en évidence plusieurs obstacles systémiques : l'identification erronée des enfants comme des adultes, l'exposition à la criminalisation en raison de leur statut irrégulier, le placement dans des logements inadaptés et les obstacles à l'éducation et au soutien psychosocial.

Elles ont souligné la nécessité de services statutaires mieux formés et dotés de ressources suffisantes, d'un soutien tenant compte des traumatismes et de services communautaires étendus qui permettent aux jeunes personnes migrantes de se rétablir et de participer pleinement à la société. M^{me} Khan a souligné notamment l'importance des partenariats entre les autorités statutaires et la société civile, en mentionnant des initiatives couronnées de succès telles que le mentorat par les pairs, les activités extrascolaires et les programmes éducatifs sur mesure.

Discussion

Les membres ont exprimé leur consternation face à l'environnement hostile auquel sont confrontés les jeunes personnes migrantes et avertissent que des périodes de « transition » inadéquates pour les personnes reconnues réfugiées conduisent directement à l'itinérance, à la vulnérabilité et à une augmentation des coûts publics. La pratique consistant à criminaliser les jeunes personnes migrantes pour leur arrivée irrégulière a été largement condamnée. Des voies raisonnables vers un statut légal, un accès accéléré à un logement stable et à l'éducation, ainsi qu'un soutien psychosocial complet ont tous été présentés comme des réformes nécessaires. Plusieurs membres ont fait écho à la nécessité d'intégrer la formation à la lutte contre la discrimination à tous les niveaux de la vie publique et privée, en préconisant des campagnes publiques conjointes et des voies juridiques facilement accessibles pour la régularisation du statut.

PANEL 4 : FINANCER L'INVESTISSEMENT SOCIAL – LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE (CEB)

M. Johannes Boehmer, vice-gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), a noté que la Résolution 2586 de l'APCE appelle à adopter une « société de la longévité » qui favorise le vieillissement en bonne santé, la solidarité intergénérationnelle et la cohésion sociale. La résolution met en avant l'immigration comme réponse au dilemme démographique de l'Europe, exhortant les États à attirer des personnes migrantes qualifiées, à investir dans l'éducation et la reconnaissance des compétences, à favoriser la coopération entre les générations et à améliorer les soins aux personnes âgées. Si elle est gérée de manière inclusive, la migration peut soutenir les économies des pays européens et renforcer le tissu social pour toutes les générations.

M. Boehmer a donné un aperçu des modalités et de la philosophie du soutien bancaire aux investissements sociaux axés sur la migration. Il a souligné que la CEB, fondée il y a près de 70 ans, a pour mission de favoriser la cohésion sociale et soutient aujourd'hui un nombre croissant de projets très ciblés, dont beaucoup sont inférieurs à un million d'euros. L'orientation locale de la CEB lui permet de répondre rapidement à des besoins urgents – tels que le logement, les établissements de soins, l'adéquation des compétences et les projets de solidarité intergénérationnelle – souvent par le biais de partenariats avec les municipalités et les ONG ainsi qu'avec les gouvernements centraux et régionaux.

M. Boehmer a expliqué que si la CEB opère exclusivement au sein de ses États membres, son portefeuille de projets est élaboré sur la base des demandes des membres et peut désormais inclure des initiatives à tous les

niveaux de gouvernance. Il a détaillé des programmes tels que le Partenariat et le financement pour l'inclusion des migrants (PAFMI), qui combinent des subventions, des prêts et une assistance technique axés sur l'entrepreneuriat, la formation et les microcrédits pour les personnes migrantes et les résident·es locaux·ales. Il a mis en avant des projets couronnés de succès aux Pays-Bas, en Italie, en Estonie et dans les Balkans occidentaux, démontrant la flexibilité de la Banque dans le soutien au logement abordable et à la revitalisation des petites et moyennes communautés en déclin démographique.

Discussion

La discussion a porté sur les feuilles de route nationales de mise en œuvre et les partenariats concrets entre les parlements, la société civile et les institutions internationales. Elle a couvert les aspects pratiques de l'accès au soutien de la CEB, du processus d'assurance qualité et de la nécessité de mener des campagnes d'information plus visibles afin que les parlements et les municipalités soient informés des instruments de financement disponibles. Plusieurs membres ont appelé à l'élaboration de « feuilles de route » politiques qui aligneraient les objectifs nationaux en matière de démographie et de migration sur les outils techniques et financiers proposés par la CEB et ses institutions partenaires.

DÉBAT GÉNÉRAL ET CONCLUSION THÉMATIQUE

Au cours du débat général, les membres ont examiné l'interaction entre la migration et la longévité, la gestion du discours public et la nécessité d'équilibrer les valeurs humanitaires et la mise en œuvre efficace et pragmatique des politiques. La distinction entre les personnes migrantes en situation régulière ou irrégulière a été identifiée notamment comme un obstacle majeur à une réforme constructive : accorder le droit de travailler aux personnes en attente de régularisation est considéré comme à la fois humain et économiquement rationnel, garantissant l'acceptation locale et réduisant les coûts à long terme.

Le défi de l'engagement entre pairs – favoriser la confiance et la coopération entre les personnes migrantes et les résident·es locaux·ales – est apparu comme un thème récurrent. Les membres ont convenu que les petites communautés offrent un terrain particulièrement fertile pour une intégration durable, qui peut ensuite servir de laboratoire pour l'innovation et l'élargissement des politiques.

Un consensus a été atteint sur le fait que la lutte contre la désinformation et la négativité à l'égard des migrations, en particulier dans les médias traditionnels et sociaux, nécessitera des partenariats institutionnels solides, des discours publics bien conçus et un engagement sans compromis en faveur d'un récit fondé sur des faits et ancré dans l'expérience humaine réelle.

RECOMMANDATIONS AUX ÉTATS MEMBRES

À l'issue des délibérations, une série de recommandations détaillées ont été formulées à l'intention des parlements, des gouvernements et des parties prenantes du Conseil de l'Europe, en accordant une attention particulière à l'optimisation de l'accès et de l'utilisation des ressources de la Banque de développement du Conseil de l'Europe.

1. Élaborer et adopter des feuilles de route globales en matière de migration

- Les États membres devraient adopter des cadres politiques pluriannuels en matière de migration, à l'échelle de l'ensemble du gouvernement et de l'ensemble de la société, qui reflètent les réalités démographiques et soient alignés sur les objectifs de la Résolution 2586 (2025) de l'APCE. Les parlements nationaux sont encouragés à rendre obligatoires ces cadres et à superviser leur mise en œuvre, en garantissant la transparence, la coordination et la mesurabilité.

2. Maximiser l'utilisation des financements de la CEB

- Les gouvernements, les municipalités et les organisations de la société civile devraient être pleinement informés et soutenus dans la préparation et la soumission de propositions de projets à la CEB. Dans la mesure du possible, les États devraient tirer parti de l'assistance technique et des conseils de la CEB pour identifier les besoins et concevoir des projets éligibles, en particulier dans les domaines du logement abordable, des soins de santé et du développement des compétences.
- Les États membres qui ne font pas encore partie de la CEB sont invités à examiner les avantages d'une adhésion, afin d'élargir l'accès géographique au financement bancaire.

- Tous les États membres sont instamment invités à sensibiliser les niveaux régional et local aux financements disponibles auprès de la CEB, notamment le PAFMI et d'autres programmes à petite échelle menés par les communautés.

3. Soutenir les modèles d'intégration localisés

- La priorité devrait être donnée au soutien des villes et des villages en tant que lieux d'innovation, afin de permettre la conception et la mise à l'échelle de modèles de bonnes pratiques tels que Camini, où les nouveaux-elles arrivant-es et les résident-es locaux-ales façonnent conjointement le renouveau de la communauté.
- Promouvoir des subventions ciblées, un soutien technique et des partenariats à plusieurs niveaux afin de favoriser l'expansion rapide de modèles éprouvés.

4. Favoriser la protection juridique et les droits sociaux

- Les États membres sont invités à régulariser le statut des personnes migrantes en situation irrégulière, lorsque cela est possible, afin de leur permettre d'accéder à un emploi légal, à l'éducation et à la protection sociale.
- Investir dans l'aide juridique et garantir la protection des lanceurs d'alerte afin de lutter contre l'exploitation sur le lieu de travail.
- Intégrer la formation aux droits humains et à la lutte contre la discrimination dans tous les services publics.
- Mettre en place des cadres juridiques qui protègent les personnes migrantes contre l'exploitation et garantissent l'égalité d'accès aux services publics.

5. Investir dans l'éducation, la formation et l'emploi des personnes migrantes

- Investir dans la préparation et la formation avant le départ.
- Lancer des partenariats public-privé nouveaux ou élargis qui favorisent l'accès à l'apprentissage des langues, à la reconnaissance des compétences et à des programmes d'éducation tout au long de la vie pour les personnes migrantes et réfugiées, avec un financement provenant à la fois des budgets nationaux et des mécanismes du CEB.
- Soutenir les programmes d'entrepreneuriat et la microfinance adaptés aux besoins des nouveaux arrivants et de nouvelles arrivantes.

6. Donner la priorité à l'intégration des jeunes et des familles

- Renforcer les mécanismes statutaires et non statutaires de soutien aux jeunes vulnérables, y compris les mineur-es non accompagnés-es, grâce à des logements de transition dédiés, une éducation tenant compte des traumatismes et des initiatives visant à acquérir des compétences de vie.
- Investir dans des programmes de mentorat et de parrainage pour soutenir l'intégration.

7. Garantir des discours publics cohérents et positifs

- Lancer des campagnes médiatiques fondées sur des données, documentant les effets sociaux et économiques positifs de la migration, étayées par des témoignages personnels et des récits dans les médias traditionnels et sociaux.
- Collaborer avec les plateformes de médias sociaux pour contrer la désinformation et amplifier les discours fondés sur des faits.

8. Encourager la participation des personnes migrantes à la vie publique

- Favoriser le dialogue au niveau des quartiers, les activités intergénérationnelles et les cadres de gouvernance participative afin que les personnes migrantes deviennent coauteurs, et non de simples sujets, de la politique d'intégration.

9. Suivre et évaluer les résultats

- Les gouvernements nationaux et locaux devraient établir des indicateurs solides et des exigences de faire des rapports réguliers afin de mesurer l'impact des politiques de migration et d'intégration.
- Il convient d'encourager les examens indépendants et les partenariats de recherche afin d'affiner et de partager les modèles efficaces au-delà des frontières.

CLÔTURE

La présidente a conclu en remerciant tous·tes les intervenant·es, les représentant·es de commission et les observateur·trices, saluant la profondeur et l'étendue des discussions. Elle rappelle aux participant·es que la mise en œuvre complète de ces recommandations dépendra d'un partenariat durable entre les parlements, les gouvernements et les acteurs de la société civile, soutenu par les ressources techniques et financières d'institutions telles que le CEB. Elle a souligné la nécessité de maintenir la dignité humaine et la justice sociale au cœur de la politique démographique et migratoire, et de présenter les conclusions de l'Assemblée aux décideurs nationaux pour un suivi urgent.

Résolution 2586 (2025) « L’immigration, l’une des réponses au vieillissement démographique de l’Europe »³

Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe

1. L’Assemblée parlementaire note que, au cours de la dernière décennie, la population mondiale de réfugiés a plus que doublé pour atteindre plus de 36,4 millions de réfugiés, selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Dans la plupart des cas, les réfugiés en Afrique, qui fuyaient la guerre, les persécutions et les crises climatiques, n’ont pas réussi à atteindre l’Europe ou l’Amérique du Nord et ont trouvé refuge dans des pays voisins. Selon les calculs du HCR, en 2023, l’Ouganda a enregistré 1,6 million de personnes en situation préoccupante, dont 1,5 million de réfugiés ; un autre pays, l’Éthiopie, qui se trouve au carrefour de plusieurs des plus importantes crises de réfugiés au monde, a accueilli plus de 900 000 réfugiés en 2023 ; et le Tchad a été le 10^e pays à accueillir le plus grand nombre de réfugiés, avec plus de 700 000 réfugiés enregistrés la même année. La plupart ont fui les conflits en Érythrée, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud.
2. La pression migratoire est devenue un enjeu majeur pour l’Europe. La solidarité européenne pour accueillir les réfugiés a été limitée, mais certains pays ont offert leur protection. La Türkiye héberge 3,4 millions de réfugiés, dont 3,3 millions de Syriens sous protection temporaire. L’Allemagne accueille 2,5 millions de réfugiés, dont un grand nombre de personnes originaires de Syrie et d’Ukraine. La Pologne, qui a une frontière commune avec l’Ukraine, héberge près de 60 % de tous les réfugiés originaires de ce pays. Malheureusement, certains pays ont malgré tout refusé de contribuer aux efforts communs pour accueillir des demandeurs d’asile.
3. L’Assemblée déplore le fait que les discours populistes en hausse accusent les migrants des échecs des politiques publiques. Pour des raisons politiques, les migrants non européens sont laissés en marge sans aucune chance de s’intégrer dans la société d’accueil. Or de nombreux pays d’Europe sont confrontés à des changements considérables en raison d’une population vieillissante, et les migrants nouvellement arrivés pourraient, si on leur en donnait la chance, s’intégrer, travailler et vivre décemment en Europe, contribuant comme tous les autres citoyens européens à renforcer la société dans laquelle ils vivent.
4. L’espérance de vie des Européens est plus longue que jamais, et la pyramide des âges de la société évolue rapidement. En raison du vieillissement démographique, la proportion de la population active en Europe diminue alors que le nombre de personnes âgées augmente. Plusieurs pays connaissent une réduction inquiétante des cohortes de jeunes et d’actifs, alors que le nombre de retraités augmente de manière exponentielle, beaucoup d’entre eux atteignant le quatrième âge, qui est souvent associé à la dépendance.

3. *Discussion par l’Assemblée le 29 janvier 2025 (6^e séance) (voir Doc. 16072, rapport de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées, rapporteure : Mme Kate Osamor). Texte adopté par l’Assemblée le 29 janvier 2025 (6^e séance). Disponible ici : <https://pace.coe.int/fr/files/34148/html>.*

Cette tendance va se poursuivre au cours des décennies à venir, à mesure que la génération du baby-boom d'après-guerre achèvera son virage vers la retraite.

5. Au niveau individuel, les déficiences physiques et cognitives dues au vieillissement augmentent la dépendance. Il peut en résulter une réduction de la mobilité, ce qui augmente la vulnérabilité et, souvent, l'isolement social et la solitude. L'aide des travailleurs sociaux peut être d'une importance vitale pour répondre aux besoins quotidiens des personnes âgées dépendantes en matière de déplacements et de soins, et leur permettre d'entretenir un minimum de relations sociales. Ajoutée aux soins de santé, cette socialisation améliore le bien-être émotionnel. Il est à noter que les soins de longue durée en Europe sont très souvent assurés par des aidants informels tels que les membres de la famille et les amis – principalement les conjoints et les enfants, dont le travail de soins à la personne n'est pas reconnu.

6. Le vieillissement démographique entraînera des répercussions profondes, non seulement sur les personnes, mais aussi sur les services publics, les entreprises et la société civile, qui toucheront, entre autres : les systèmes de protection sociale et de santé, les marchés du travail, les finances publiques et les droits à pension. Les indicateurs démographiques qui décrivent les évolutions les plus récentes dans une Europe vieillissante montrent que, sur une période de cinquante ans, le taux de dépendance des personnes âgées devrait plus que doubler. Ce taux de dépendance des personnes âgées pour l'Union européenne des 27 était de 25,9% en 2001. Il atteindra 56,7% d'ici à 2050, lorsque moins de deux personnes en âge de travailler seront présentes pour chaque personne âgée. En conséquence, la population âgée aura besoin d'un soutien accru pour répondre à ses besoins, et les générations futures devront supporter les coûts d'une société vieillissante avec moins de sécurité sociale et un système public de protection sociale affaibli.

7. L'Assemblée est convaincue que le vieillissement démographique actuel nécessite par conséquent des mesures positives pour aider à soutenir une hausse des taux de natalité et aider les parents pour l'éducation de leurs enfants. Des politiques plus généreuses sont nécessaires pour accroître les taux de fécondité aux niveaux national et européen. Mais cela n'est cependant pas suffisant. Il faut mettre en place des politiques d'intégration adéquates pour les personnes nouvellement arrivées afin de combler les lacunes de la pyramide des âges dues à un vieillissement démographique rapide. Des mesures spécifiques doivent donc être prises pour éviter les graves conséquences macroéconomiques et sociales de ce phénomène, dans l'intérêt général.

8. L'Assemblée appelle donc les États membres du Conseil de l'Europe, en tant que priorité, à élaborer des politiques et à prendre des initiatives efficaces pour assurer le bien-être et la qualité de vie de la population âgée. Les pays doivent construire une « société de la longévité » qui vise à promouvoir le vieillissement en bonne santé et à exploiter les avantages d'une vie plus longue et de qualité. Cela requiert un changement culturel, des investissements dans la recherche et l'élaboration de politiques sociales qui donnent aux citoyens âgés les moyens de prendre en main leur destin pour aller vers une société plus inclusive, plus saine et plus prospère pour toutes les générations.

9. Parallèlement à cela, les États devraient chercher à améliorer leurs politiques visant à promouvoir l'intégration générale des migrants et la cohésion sociale. Des politiques d'intégration globales, multidimensionnelles et sensibles au genre doivent être mises en œuvre. Cela va de la régularisation des travailleurs migrants sans papiers du secteur informel à la promotion d'une aide directe et ciblée dans les collectivités locales, en passant par la formation professionnelle. Ne pas répondre aux besoins d'intégration des migrants pourrait finir par entraîner des répercussions négatives et être à l'origine de tensions sociales, de chocs culturels et de disparités économiques, avec pour corollaire une réduction du niveau de bien-être général pour tous.

10. L'Assemblée encourage vivement les États membres à soutenir les programmes visant à créer des liens entre les diverses communautés. Dans ce contexte, les autorités publiques devraient envisager d'investir dans des mesures pertinentes de renforcement des capacités pour les organisations de la société civile. Promouvoir l'engagement au sein des infrastructures sociales existantes, notamment l'adhésion à des associations sportives ou la participation aux fêtes et manifestations locales, peut aussi conduire à une intégration plus durable.

11. L'Assemblée est fermement convaincue que les programmes de coopération intergénérationnelle et interculturelle peuvent améliorer les liens sociaux. Il n'y a pas de développement sans coopération intergénérationnelle. L'apprentissage intergénérationnel renforce l'estime de soi des enfants et les aide à nouer de nouvelles amitiés. De leur côté, les personnes âgées se sentent valorisées ; leur santé et leur bien-être s'améliorent ; ces personnes sont moins isolées et développent de nouvelles compétences, notamment la capacité à utiliser les nouvelles technologies. Enfin, leur bien-être physique général s'améliore. Les

communautés, les familles et les réseaux familiaux tirent globalement un bénéfice de l'apprentissage intergénérationnel, grâce à l'inclusion sociale qu'apporte la solidarité intergénérationnelle.

12. L'Assemblée souligne l'importance de développer des programmes européens visant à soutenir l'éducation non formelle et à offrir un espace à la solidarité intergénérationnelle et interculturelle. Une reconnaissance et des ressources suffisantes sont nécessaires pour aider les personnes nouvellement arrivées à socialiser et à avoir accès aux services publics ou à un soutien informel. Créer des espaces de rencontres informelles, où les contacts intergénérationnels et interculturels sont possibles, devrait être un élément clé dans l'élaboration de politiques aux niveaux local, national et international.

13. L'Assemblée appelle les États membres à mettre en pratique sa [Résolution 2502 \(2023\)](#) «Intégration des migrants et des réfugiés: des avantages pour toutes les parties prenantes», en cherchant en particulier:

13.1. à définir un nouveau contrat social qui énonce les droits et les responsabilités de toutes les parties impliquées dans le processus d'intégration. L'acceptation de ce nouveau contrat social dépend de l'existence de pratiques démocratiques permettant de créer un soutien social. Mettre en avant les droits et responsabilités des populations nouvellement arrivées permet de clarifier les choses dès le départ et de bâtir une relation de confiance et de coopération respectueuse entre la population locale et les bénéficiaires de programmes de réinstallation;

13.2. à soutenir les programmes de mentorat et le travail des «guides d'intégration»;

13.3. à développer des services d'interprétation à l'échelle nationale pour soutenir l'intégration;

13.4. à renforcer l'éducation, qu'il s'agisse de cours de langues ou d'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains;

13.5. à améliorer la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger;

13.6. à prendre en considération les besoins particuliers des groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, y compris les mineurs non accompagnés, les personnes âgées, les minorités religieuses persécutées, les personnes handicapées, les membres de la communauté des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers, intersexes (LGBTQI+), les apatrides et autres, qui ont besoin d'un accompagnement spécifique pour réussir leur intégration dans le pays d'accueil;

13.7. à créer des espaces pour rapprocher les personnes migrantes ou réfugiées et la population locale;

13.8. à améliorer les paramètres financiers en suivant une approche centrée sur la personne pour le soutien à l'intégration et l'adaptation des services nationaux aux besoins et situations spécifiques;

13.9. à développer des politiques de logement ciblées pour un logement abordable et décent;

13.10. à investir dans la cohésion sociale, avec des partenariats entre investisseurs privés, pouvoirs publics et organisations de la société civile;

13.11. à mettre en adéquation les qualifications des migrants et les perspectives d'emploi pour soutenir l'accès au marché du travail;

13.12. à développer des stratégies de communication efficaces pour soutenir l'intégration, y compris un discours plus positif autour des réfugiés et des demandeurs d'asile;

13.13. à assurer le respect de la dignité des réfugiés et des migrants dans les médias, tout en évitant les messages stigmatisants, xénophobes, racistes, alarmistes ou erronés;

13.14. à développer des programmes d'accueil au niveau municipal, qui mettent l'accent sur la diversité comme un atout;

13.15. à améliorer le soutien à la santé publique pour les réfugiés et migrants vulnérables.

14. L'urbanisme doit être repensé pour renforcer la solidarité multiculturelle et intergénérationnelle au niveau local. Les projets visant à rassembler la population vieillissante et les migrants et réfugiés nouvellement arrivés doivent être défendus, notamment grâce à des mesures spécifiques visant à faciliter l'intégration des réfugiés et des migrants, et à aider les personnes âgées à faire face à la solitude et à la dépendance dues au grand âge. Il est essentiel de faire se rencontrer différentes générations.

15. Les enjeux liés à la prise en charge pour des soins en milieu urbain et rural devraient faire l'objet d'une attention particulière. L'immigration peut être un moyen pour l'Europe de combler ses pénuries actuelles et futures de main-d'œuvre dans le secteur de l'aide et des soins à la personne, réduisant ainsi le ratio aidants/aidés. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, les personnes nées à

l'étranger représentent déjà environ 20 % des effectifs actuels de soignants, voire plus, en prenant en considération les nombreux soins informels à domicile. D'une manière générale, la plupart des personnes dispensant des soins de longue durée nées à l'étranger ont immigré par des voies non économiques. Ces personnes sont arrivées par d'autres voies d'admission légales, comme le regroupement familial, les visas d'études, les voies d'accès générales pour les travailleurs non spécialisés et la protection internationale.

16. L'Assemblée encourage vivement les États membres à développer des politiques visant à attirer des personnes migrantes hautement qualifiées pour améliorer la capacité de l'Europe à répondre aux enjeux futurs. Les États membres de l'Union européenne et les pays candidats devraient soutenir la mise en œuvre de la carte bleue européenne (Directive (UE) 2021/1883 du Parlement européen et du Conseil du 20 octobre 2021 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié, et abrogeant la Directive 2009/50/CE du Conseil), qui constitue un permis de travail et de séjour pour les ressortissants de pays non membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen et offre des droits socio-économiques complets et une voie vers la résidence permanente et la citoyenneté de l'Union européenne.

17. Enfin, les États devraient favoriser une communication et une information positives au sein des populations locales, et lutter contre les discours de haine dans les discours publics. Il est désormais crucial de passer de mesures d'urgence face à l'immigration à des approches structurelles et durables.

Résolution 2502 (2023)

« Intégration des migrants et des réfugiés : des avantages pour toutes les parties prenantes »⁴

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

1. L'Assemblée parlementaire est vivement préoccupée par le fait que les migrations vers l'Europe ces dix dernières années ont suscité d'innombrables réactions négatives, alimentées par un discours public inspirant la peur et le ressentiment à l'égard des personnes qui arrivent d'autres pays. Le terme « intégration » désigne un processus dynamique d'adaptation mutuelle dont l'aboutissement implique des responsabilités de la part des migrants comme des sociétés d'accueil. L'intégration est un investissement à long terme dans le capital humain. Son but est d'assurer l'inclusion ou une participation inclusive des deux côtés, autrement dit de faire en sorte que tous les membres de la société aient la possibilité de participer à la vie sociale, culturelle et politique, de manière à favoriser un sentiment d'unité.

2. Le processus d'intégration peut nécessiter des mesures de soutien spéciales pour accroître la capacité des immigrés à atteindre les mêmes résultats sociaux et économiques que les populations autochtones, compte tenu de leurs besoins, comme la nécessité de les aider à améliorer leurs compétences linguistiques dans l'une des langues officielles du pays hôte. L'Assemblée note que les pays d'accueil bénéficient de l'intégration réussie des migrants et des réfugiés. Une intégration réussie profite à la société dans son ensemble, en maximisant les avantages pour toutes les parties impliquées dans ce processus. Bien que l'État doive investir de l'argent dans l'intégration des migrants à leur arrivée et pendant quelques années ensuite, dès lors que ces derniers deviennent résidents permanents, qu'ils sont intégrés au marché du travail et paient des impôts, leur impact macroéconomique devient positif. Les migrants et les réfugiés renforcent la population en âge de travailler, apportent leurs compétences et contribuent donc au développement du capital humain et au progrès technologique. Par ailleurs, les communautés locales peuvent tirer grandement parti de la richesse culturelle offerte par la diversité, d'une volonté des personnes migrantes de travailler dur pour construire leur avenir et celui de leurs familles, et d'un nouveau contrat social qui clarifie les droits et responsabilités de chacun des acteurs de la société.

3. Les programmes d'intégration n'auront des retombées positives que s'ils sont bien préparés et mis en œuvre en coopération avec toutes les parties prenantes concernées. Afin d'accroître les avantages pour toutes les parties impliquées dans le processus d'intégration des migrants et des réfugiés, les politiques d'intégration devraient être conçues de manière à tenir compte des besoins de l'ensemble des acteurs essentiels. En d'autres termes, il devrait y avoir des processus démocratiques de consultation des parties prenantes. De plus, les États devraient suivre une approche fondée sur des données probantes pour planifier l'inclusion en élargissant la collecte et l'analyse de données socio-économiques sur la base des outils et programmes existants des autorités nationales et infranationales. Ils obtiendront ainsi un aperçu détaillé des profils des réfugiés et des migrants, et des obstacles pratiques, juridiques et administratifs empêchant ces derniers d'exercer pleinement leurs droits économiques et sociaux.

4. Discussion par l'Assemblée le 21 juin 2023 (17e séance) (voir [Doc. 15785](#), rapport de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées, rapporteur : M. Domagoj Hajduković). Texte adopté par l'Assemblée le 21 juin 2023 (17e séance). Disponible ici : <https://pace.coe.int/fr/files/32984/html>.

4. Il est important de mener des consultations effectives avec les acteurs concernés des organes judiciaires, législatifs et de défense des droits humains au niveau national, ainsi qu'avec les milieux universitaires et les acteurs de la société civile, notamment les organisations de migrants, pour la définition, l'adoption, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures d'intégration. Les expériences des migrants et des réfugiés devraient être prises en compte lors de l'élaboration des futurs programmes et politiques d'intégration. La société civile et les organisations non gouvernementales jouent un rôle capital dans l'intégration des migrants et des réfugiés. Le financement à long terme et indépendant des organisations de la société civile est donc particulièrement important pour la réussite de cette intégration.

5. L'Assemblée appelle les États membres du Conseil de l'Europe à prendre des mesures positives pour améliorer l'intégration des migrants et des réfugiés en vue de leur inclusion pleine et entière dans la société d'accueil. L'intégration peut être assurée, dans la pratique, par des méthodes très diverses. L'échange de bonnes pratiques aux niveaux local, national et européen doit être favorisé. Les approches ci-dessous sont à promouvoir.

5.1. *Établir un nouveau contrat social*: les évolutions majeures au sein de la société amènent souvent les pouvoirs publics à opérer d'importants changements. Il pourrait être nécessaire de mieux préparer ces changements. L'intégration des migrants et des réfugiés pourrait tirer parti d'un nouveau contrat social qui énonce les droits et les responsabilités de toutes les parties impliquées dans le processus d'intégration. L'acceptation de ce nouveau contrat social dépend de l'existence de pratiques démocratiques permettant d'obtenir un soutien social. Mettre en avant les droits et responsabilités des populations nouvellement arrivées permet de clarifier les choses dès le départ et de bâtir une relation de confiance et de coopération respectueuse entre les communautés locales et les bénéficiaires de programmes de réinstallation. S'agissant de l'intégration des réfugiés, les États membres devraient fonder leurs actions sur les objectifs définis dans les pactes mondiaux des Nations Unies pour les migrants et réfugiés, comme cela a été souligné dans la [Résolution 2379 \(2021\)](#) « Le rôle des parlements dans la mise en œuvre des pactes mondiaux des Nations Unies pour les migrants et réfugiés » et la [Résolution 2408 \(2021\)](#) « 70e anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés: le Conseil de l'Europe et la protection internationale des réfugiés » de l'Assemblée.

5.2. *Soutenir les programmes de mentorat et les guides d'intégration*: les programmes de mentorat faisant appel à des « guides d'intégration » se sont révélés être des solutions efficaces pour améliorer l'intégration des migrants et des réfugiés. Dans le cadre de ces programmes, des mentors locaux accompagnent et guident les migrants et les réfugiés dès leur arrivée dans les pays d'accueil, les soutiennent dans leur orientation culturelle et sociale, pratiquent avec eux la langue du pays d'accueil et les aident à établir des relations personnelles et des réseaux de contacts. Il est important de sensibiliser les employeurs au potentiel des réfugiés et des migrants, en recourant par exemple aux réseaux de chambres de commerce. Les partenariats public-privé devraient être développés pour favoriser l'intégration.

5.3. *Développer des services d'interprétation à l'échelle nationale*: un autre facteur déterminant pour une intégration réussie des migrants et des réfugiés est la mise à disposition de services d'interprétation tout au long du processus d'intégration. La capacité à comprendre une situation et à y prendre part activement est particulièrement importante dans les domaines de la santé, de la justice et de l'asile, ainsi que dans le traitement des questions administratives déterminées au niveau municipal.

5.4. *Renforcer l'éducation – Des cours de langues à l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains*: une formation linguistique est indispensable pour pouvoir vivre dans un nouveau pays et notamment pour trouver un emploi. Plus la formation est de qualité, plus la personne accroît ses chances d'être moins dépendante des services d'assistance et plus autonome dans sa vie quotidienne. La formation linguistique devrait tenir compte du niveau d'éducation atteint, du degré de maîtrise de la langue, du temps disponible (par exemple formation accélérée), des modalités (en personne ou à distance) et des obligations familiales. Par ailleurs, des programmes spécifiques destinés à sensibiliser aux évolutions sociétales dans le pays d'accueil, et notamment des programmes faisant la promotion de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains, seraient bénéfiques pour les nouveaux arrivants comme pour les sociétés d'accueil.

5.5. *Améliorer la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger*: pour assurer une intégration réussie sur le marché du travail et permettre aux migrants et aux réfugiés de contribuer par la suite aux systèmes de sécurité sociale et de retraite, il est fondamental de reconnaître leurs qualifications et leurs acquis. Qu'elle soit partielle ou totale, cette reconnaissance ouvre des possibilités de formation complémentaire ou d'emploi et permet aux réfugiés et aux migrants de mieux mettre à profit leurs savoirs, leurs aptitudes et leurs compétences. À cet égard, les États membres devraient promouvoir la mise en

œuvre du Passeport européen des qualifications des réfugiés, un projet international reposant sur la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (STCE no 165, « Convention de Lisbonne »). Le passeport peut améliorer l'accès à l'emploi ou donner la possibilité de poursuivre ses études, ce qui aide les réfugiés à s'intégrer dans les sociétés d'accueil.

5.6. Prendre en considération les besoins particuliers des groupes vulnérables : les groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants (non accompagnés), les personnes âgées, les personnes handicapées, les membres de la communauté des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers, intersexes + (LGBTQI+), les apatrides et autres ont besoin d'un accompagnement spécifique pour réussir leur intégration dans le pays d'accueil. L'augmentation des capacités d'accueil des enfants réfugiés et migrants en crèche et dans d'autres services de garde permettrait aux femmes de poursuivre leurs études et d'accéder à l'emploi. L'intervention de professionnels de santé d'origine immigrée au domicile des personnes âgées et dans les hébergements collectifs peut améliorer l'intégration des migrants et réfugiés âgés dans la société, et leur permettre de vieillir dans la dignité. L'autonomisation des réfugiés et des demandeurs d'asile présentant un handicap et/ou une maladie de longue durée leur donnerait la confiance dont ils ont besoin pour faire valoir leurs droits fondamentaux.

5.7. Créer des espaces pour rapprocher les migrants, les réfugiés et la population locale : les États devraient faire le maximum pour éviter de construire de nouveaux centres de rétention. De tels camps vont à l'encontre de l'objectif d'intégration et d'inclusion pleine et entière des réfugiés et des migrants dans leur pays d'accueil. Même en l'absence de camps, la ségrégation des réfugiés et des migrants dans certaines zones urbaines nuit au progrès social. Encourager les membres de la diaspora des réfugiés et des migrants à se rencontrer, à confronter leurs expériences et à constituer des réseaux d'entraide peut être bénéfique à court terme pour la recherche d'emploi au niveau local, la résilience et l'établissement de nouveaux contacts, mais cela peut aussi devenir problématique dans la mesure où cela peut empêcher certains groupes de personnes d'accéder aux opportunités et aux services qui leur permettraient de participer pleinement au développement économique et social du pays d'accueil. Il est essentiel, pour une intégration réussie, de créer dans la sphère publique des espaces qui réunissent la population locale, les migrants et les réfugiés. Cela permet de réduire les tensions et de renforcer la cohésion sociale, en rapprochant les différents groupes qui composent la société.

5.8. Améliorer les paramètres financiers : il convient de suivre une approche centrée sur la personne pour le soutien à l'intégration et sur l'adaptation des services nationaux aux besoins et situations spécifiques. Les réfugiés et les migrants ont besoin d'un logement et d'une aide pour pouvoir subvenir à d'autres besoins fondamentaux, comme les soins de santé et l'accès de leurs enfants à l'éducation. Un investissement initial substantiel est nécessaire pour couvrir les coûts de l'assistance immédiate aux réfugiés et de l'éducation. Le financement est donc un outil important pour conduire les processus d'intégration dans un pays et constitue un puissant levier pour la coordination dans ce domaine. Il conviendrait d'élaborer et de mettre en œuvre des mécanismes de financement plus efficaces et performants dans le cadre d'un dialogue entre les responsables de l'élaboration des politiques et les collectivités locales et autres acteurs auxquels il est demandé d'apporter des solutions (maires, autorités municipales, organisations locales de la société civile et prestataires de services). L'inclusion financière des migrants et des réfugiés devrait également être renforcée, notamment pour ce qui est de l'accès à des services de base comme les comptes bancaires, en menant un travail de sensibilisation et d'information, et en offrant un soutien aux entrepreneurs réfugiés et migrants à travers un accès effectif à des services de financement et de création d'entreprise.

5.9. Développer des politiques de logement ciblées : un logement abordable et décent est indispensable à l'intégration réussie des migrants et à leur accès effectif au marché de l'emploi et aux services essentiels, comme la santé et l'éducation. Par ailleurs, il faut des politiques ciblées en matière d'installation qui visent à répartir la population de migrants de manière juste et équilibrée sur le territoire national, à faciliter les contacts entre les nouveaux arrivants et la population locale, et à empêcher la création de ghettos ou de sociétés parallèles, diminuant ainsi le risque que les migrants s'engagent dans des activités illégales.

5.10. Investir dans la cohésion sociale : les obligations à impact social peuvent être une solution de financement efficace. Elles offrent un financement pour la résolution de problèmes sociétaux et le soutien aux mesures préventives, et rattachent la réussite financière à l'obtention de résultats sociaux quantifiés. Des partenariats peuvent être établis entre investisseurs privés, pouvoirs publics et organisations de la société civile.

5.11. *Mettre en adéquation les qualifications des migrants et les perspectives d'emploi*: l'accès au marché du travail est essentiel pour l'intégration et la contribution économique des migrants et des réfugiés à la nation hôte. Dans l'idéal, les politiques d'intégration devraient prendre en considération les profils particuliers des immigrants et leurs chances de s'intégrer au sein de la population locale. Les migrants récemment arrivés peuvent être informés des possibilités d'emploi au cours de réunions avec l'agence nationale pour l'emploi après avoir obtenu leur permis de séjour, lorsque leur placement est régi par des accords entre les municipalités et le gouvernement central.

5.12. *Développer des stratégies de communication efficaces*: il arrive que l'idée que la population se fait de la situation des immigrants ne corresponde pas aux faits. Les politiques d'intégration doivent comporter un volet communication qui favorise une approche équitable et fondée sur les faits, tout en identifiant et en abordant les avantages et les défis que les migrations peuvent présenter pour le pays d'accueil. Les nouveaux canaux médiatiques offrent de nombreuses possibilités à cet égard du fait de leur capacité à toucher des publics que les médias traditionnels n'atteignent pas. D'autres difficultés se posent toutefois, comme la diffusion d'informations trompeuses et de stéréotypes négatifs.

5.13. *Assurer le respect de la dignité des réfugiés et des migrants dans les médias*: les États membres devraient prendre des mesures encourageant une représentation juste et non discriminatoire des migrants et des réfugiés, et aider les médias à recueillir et partager des informations fiables et non discriminatoires sur les migrations et les conséquences, sur le plan des droits humains, de l'intégration des migrants et des réfugiés, tout en évitant les messages stigmatisants, xénophobes, racistes, alarmistes ou erronés.

5.14. *Lutter contre la xénophobie et la discrimination*: des programmes spécifiques devraient être mis en place pour améliorer les connaissances du public sur la migration dans la société d'accueil et s'attaquer aux représentations négatives des migrants et des réfugiés afin de les protéger contre la xénophobie, la violence et la discrimination. Les États peuvent lancer des campagnes d'information en coopération avec les organisations de la société civile, les médias et d'autres acteurs pertinents, notamment pour faire mieux connaître la situation des migrants et des réfugiés, et sensibiliser aux risques et aux dangers de la traite et de la criminalité transnationale organisée.

5.15. *Développer des programmes d'accueil*: plusieurs villes européennes ont mis en place des programmes d'accueil et des campagnes de communication par le biais de photos, d'affiches, de communiqués de presse et par les médias sociaux. Les campagnes montrent la diversité comme un atout.

5.16. *Améliorer l'accompagnement en matière de santé publique des réfugiés et migrants vulnérables*: la mise à disposition d'un accompagnement en matière de santé publique est un élément important. Les réfugiés qui ont fui des zones de conflit de haute intensité, en particulier les enfants, peuvent avoir besoin d'un soutien psychologique. Bien que la protection de la santé des migrants et des réfugiés soit pour l'heure limitée à la garantie de soins physiques de base, il convient de reconnaître que la santé mentale et le soutien psychologique sont tout aussi importants. Le document de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) intitulé « Stratégie et plan d'action sur la santé des réfugiés et des migrants dans la Région européenne de l'OMS » (2016) place l'amélioration de la santé mentale des réfugiés et des migrants parmi les priorités politiques.

6. Les États devraient adopter des mesures au niveau européen pour promouvoir l'intégration des réfugiés et des migrants dans le respect des droits et de la dignité de toute personne. L'Assemblée appelle les États membres à prendre en considération, lors de l'élaboration des politiques publiques en faveur de l'intégration des réfugiés et des migrants, les recommandations formulées par le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe dans le document thématique intitulé « Intégration des migrants: il est temps que l'Europe prenne ses responsabilités » (2016).

7. Eu égard à l'importance de l'échange de bonnes pratiques au niveau européen, l'Assemblée recommande de renforcer la coopération internationale pour promouvoir l'intégration des réfugiés et des migrants aux niveaux local, national et européen.

8. La participation à des programmes orientés vers la gestion de la diversité dans la société, comme le programme des « Cités interculturelles » du Conseil de l'Europe, est fortement recommandée. Ce programme aide les villes et les régions à revoir et à adapter leurs politiques à travers un prisme interculturel, et à développer des stratégies interculturelles globales pour gérer la diversité comme un avantage pour l'ensemble de la société.

9. L'Assemblée se félicite de la coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe dans la mise en œuvre par le Congrès de l'initiative Cities4Cities, une nouvelle plateforme lancée pour soutenir les collectivités locales et régionales ukrainiennes en les reliant aux villes européennes.
10. Enfin, l'Assemblée souligne l'importance de renforcer les capacités d'accueil et les dispositifs d'intégration des réfugiés et des migrants. Les projets sociaux répondant à des situations d'urgence peuvent être financés à l'aide des instruments financiers accessibles par l'intermédiaire de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, instrument majeur des politiques de solidarité en Europe.

www.coe.int

The Council of Europe is the continent's leading human rights organisation. It comprises 46 member states, including all members of the European Union. All Council of Europe member states have signed up to the European Convention on Human Rights, a treaty designed to protect human rights, democracy and the rule of law. The European Court of Human Rights oversees the implementation of the Convention in the member states.

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

